

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

tème. Il est donc nécessaire de ne jamais indiquer soit une règle, soit une particularité quelconque, sans l'accompagner d'une série d'exemples soigneusement choisis.

Ce choix devra être dirigé de manière à présenter toutes les variétés, toutes les modalités possibles de la règle étudiée, en évitant cependant d'accumuler les exemples identiques qui ne feraient que charger l'esprit dans aucune utilité.

Comme les exemples seront les premiers signes placés sous les yeux de l'élève, c'est-à-dire ceux qui le frapperont le plus et qu'il retiendra le mieux, il sera très important, au début, de ne lui présenter que des mots d'un usage courant et d'éviter les : *Déplanchéier, revidait-on, chrcmogrammes*, etc., que l'on trouve dans certaines méthodes et qui sont placés là uniquement pour émerveiller et bien montrer la grande supériorité du système.

Il faudra avoir soin, en outre, de donner, à titre d'exemples, que des signes définitifs, c'est-à-dire dont la forme ne devra pas être modifiée dans la suite du cours par des règles ou par des abréviations ultérieures.

(A suivre)

Il vient de se fonder à Paris une association de sténographes et traducteurs professionnels, constituée sous la forme d'une société anonyme à capital variable. Cette association s'occupe de prises sténographiques, traductions, travaux de copie, ainsi que de la vente de machines à écrire neuves ou d'occasion et de toutes fournitures.

L'*Etoile sténographique* annonce qu'elle vient de fusionner avec *Sténo-Revue*.

M. Eugène Heymann, sténographe de la Chambre française, vient d'être nommé sténographe reviseur.

M. J.-B. ESTOUP

M. J. B. Estoup, sténographe de la Chambre des Députés, en France, vient de publier dans le *Plaire sténographique* un article où il traite d'une magistrale façon la question de la "Pédagogie de la sténographie".

Nous donnons ce mois la première partie de cet intéressant travail.

M. Estoup, bien connu dans le monde sténographique, est une autorité dans la matière.

Né en 1868, dans le département de la Haute-Saône, il passa une grande partie de sa jeunesse à Luchon.

Engagé volontaire en 1887, il fit à Tarbes neuf ans de service militaire. C'est pendant cette période qu'il apprit la sténographie.

En 1896, il fut reçu comme sténographe à la Chambre des députés.

C'est un professionnel distingué.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sténographiques.

Il est secrétaire de l'Institut sténographique de France et s'acquitte de ses fonctions avec un zèle et un dévouement sans bornes.

Homme d'un grand sens, il apporte dans toutes les discussions, avec l'autorité de sa haute compétence, un jugement net et sûr, un tact qui lui concilie toutes les sympathies.

La *Revue sténographique Belge*, organe mensuel et officiel de l'Institut Sténographique de Belgique, vient de voir le jour. Succès à notre nouveau confrère.

M. A. Rey, chroniqueur de l'*Enteignement sténographique* a reçu, dernièrement, une médaille de bronze du ministère du commerce de France. Nos félicitations.